

# Pollution policy – Spadel group



Spadel

---

# Contenu

1	Introduction	3
2	Objectif	3
3	Champ d'application (Scope)	4
3.1	Indicateur de maîtrise des risques pollution pour la ressource en eau	4
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Approche</li><li>• Engagements</li><li>• Indicateurs et suivi</li></ul>	
3.2	Niveau de certification du Programme d'Excellence Environnementale	5
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Approche</li><li>• Engagements</li><li>• Indicateurs et suivi</li></ul>	
3.3	Microplastiques	5
4	Révision et amélioration continue	6
5	Publication et communication	6
	Annexe	6

---

# 1 Introduction

---

La Politique de lutte contre la pollution formalise l'engagement du Groupe Spadel à prévenir, réduire et maîtriser les risques environnementaux sur les ressources en eau et les impacts environnementaux liés à ses activités d'embouteillage et de production. Elle couvre les émissions atmosphériques des utilités et procédés, les rejets d'eaux industrielles et domestiques traités avant restitution au milieu naturel, ainsi que la prévention de la pollution des sols et la gestion des déchets. Cette politique s'inscrit dans le cadre de la **Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)** et des normes **ESRS E2 – Pollution** et **ESRS E3 – Eau et ressources marines**, et s'appuie sur les standards **GRI 303 (Eau et effluents)** et **GRI 306 (Déchets)**, ainsi que sur les  **systèmes de management environnemental (dont ISO 14001)** et la **gouvernance de l'eau (AWS)** déployés au sein du Groupe selon les sites.

---

# 2 Objectif

---

L'objectif de cette politique est de prévenir toute pollution des ressources en eau et toute pollution résultant des opérations industrielles du Groupe, d'assurer la conformité réglementaire sur l'ensemble des sites, et de réduire en continu les émissions, effluents et déchets associés aux activités de Spadel.

---

## 3 Champ d'application (Scope)

---

Cette politique s'applique à l'ensemble des entités de Spadel et couvre toutes les activités intégrées au Programme d'Excellence Environnementale.

Le Programme d'Excellence Environnementale constitue le cadre opérationnel au sein duquel sont gérés la prévention de la pollution, la conformité réglementaire, les contrôles environnementaux, les analyses de risques et les plans d'urgence. Il , structure l'ensemble des exigences minimales et des bonnes pratiques à mettre en œuvre pour prévenir la pollution de l'eau, des sols et de l'air sur chaque site.

Tous les sites sont évalués selon les critères de ce programme d'excellence environnementale garantissant l'homogénéité des pratiques et l'amélioration continue.

### 3.1 Indicateur de maîtrise des risques pollution pour la ressource en eau

- **Approche**

La pollution potentielle des ressources en eau constitue un enjeu critique pour la pérennité des activités de Spadel. Chaque site réalise une analyse exhaustive des risques environnementaux pour les ressources en eau. Cette analyse s'appuie sur les normes internes de gestion de l'eau, incluant les cartes de bassins hydrologiques, les analyses hydrogéologiques, les plans d'urgence et les dispositifs de mitigation.

L'approche repose également sur une interaction avec les services d'intervention locaux afin de vérifier la pertinence des mesures de prévention et des capacités opérationnelles de réponse en cas d'incident. Cet indicateur offre une vision homogène et comparable du niveau de maîtrise des risques pollution sur l'ensemble des ressources en eau.

- **Engagements**

Spadel s'engage à réaliser et à maintenir des analyses de risques environnementaux et à réaliser des actions collectives avec les parties prenantes locales en vue de réduire ou prévenir les risques de contamination des toutes les ressources en eau.

- **Indicateurs et suivi**

Le risque de pollution des ressources en eau est suivi via « l'indicateur de maîtrise des risques » de chaque ressource. Cet indicateur identifie la part de risques pour la ressource considérés comme importants qui font l'objet d'une maîtrise suffisante par le site et ses parties prenantes locales.

L'indicateur de risque classe chaque site dans l'un des niveaux suivants : Core, Silver, Gold ou Platinum. Le suivi consolidé se base sur la proportion de sites atteignant au minimum le niveau Core. Ce suivi est mis à jour annuellement dans le cadre du Programme d'Excellence Environnementale et du reporting CSRD. Les résultats reposent notamment sur des contrôles, audits, évaluations des risques, exercices d'urgence et validations régulières des dispositifs de prévention et de surveillance.

A noter que cet indicateur est partagé pour gérer le risque de pollution de la ressource mis en évidence en ESRS E3: Water.

## 3.2 Niveau de certification du Programme d'Excellence Environnementale

- **Approche**

Le Programme d'Excellence Environnementale constitue la méthodologie centrale de gestion environnementale du Groupe Spadel. Il définit les exigences de prévention de la pollution, de conformité réglementaire, d'évaluation des risques et de contrôle opérationnel applicables à l'ensemble des sites. Les critères intègrent notamment le suivi de la qualité de l'eau, la prévention des contaminations, la maîtrise des substances dangereuses, la gestion des installations sensibles et la préparation aux situations d'urgence.

Le programme est également lié aux pratiques de la norme interne de gestion de l'eau et à la certification AWS, qui encadrent la surveillance de l'eau, l'analyse des risques et la prévention de la pollution de l'eau et des sols. Chaque site est évalué selon un modèle de maturité structuré permettant de mesurer objectivement son niveau de performance environnementale.

- **Engagements**

Spadel s'engage à améliorer en continu la performance environnementale de ses sites en visant l'atteinte du niveau Core au minimum pour chacun d'entre eux.

Pour y parvenir, Spadel programme chaque année des audits permettant de mesurer la conformité et d'identifier les axes d'amélioration. Les plans d'action associés sont déployés et suivis localement afin de traiter les écarts et renforcer la maîtrise des aspects critiques.

Spadel s'engage également à mobiliser les investissements nécessaires pour garantir la conformité, améliorer les équipements et renforcer les dispositifs de prévention. L'entreprise veille enfin à aligner progressivement toutes ses normes internes sur les exigences CSRD.

- **Indicateurs et suivi**

Le suivi repose sur le niveau de maturité environnementale atteint par chaque site dans le Programme d'Excellence Environnementale, avec une progression évaluée régulièrement au moyen d'audits internes.

Le programme d'Excellence environnementale classe chaque site dans l'un des niveaux suivants : Core, Silver, Gold ou Platinum. Le suivi consolidé se base sur la proportion de sites atteignant au minimum le niveau Core.

Les niveaux sont consolidés afin de mesurer la performance globale de Spadel et d'alimenter les décisions stratégiques en matière de gestion environnementale. Le suivi des progrès est intégré au reporting annuel de durabilité et constitue la seconde cible pollution définie par Spadel.

## 3.3 Microplastiques

En matière de microplastiques, Spadel applique les exigences réglementaires pour réduire les impacts. À ce jour, aucune cible quantitative spécifique n'a été publiée, mais Spadel suit activement les évolutions réglementaires et évalue les méthodes de suivi environnemental adaptées à ses activités.

---

## 4 Révision et amélioration continue

---

Chez Spadel, le Group Operations Director fait vivre cette politique et veille sur sa bonne mise en œuvre.

La politique de lutte contre la pollution est révisée chaque année afin d'intégrer les évolutions réglementaires, les résultats d'audits et les retours d'expérience des sites. Les indicateurs sont analysés dans le cadre du reporting CSRD, toute non-conformité donne lieu à un plan d'action correctif documenté. Les programmes d'excellence environnementale du groupe structurent la démarche d'amélioration continue et la prévention des risques.

---

## 5 Publication et communication

---

La Politique est validée par le comité exécutif de Spadel et diffusée à l'ensemble des collaborateurs, partenaires et parties prenantes. Elle est publiée sur le site internet de Spadel, intégrée à la Déclaration de durabilité et au rapport annuel. Spadel s'engage à communiquer de manière transparente et vérifiable sur sa conformité, ses actions de prévention et ses progrès continus dans la réduction de la pollution industrielle.

---

## Annexe

---

La politique de lutte contre la pollution de Spadel porte sur les impacts, risques et opportunités (IRO) substantiels identifiés lors de l'analyse de double matérialité (DMA) de Spadel, et regroupe les considérations essentielles pour limiter la pollution de l'eau, notamment pas les microplastiques.

**Tableau 1.** IRO substantiels dans le cadre de la politique de lutte contre la pollution de Spadel.

Type d'IRO	IRO substantiel
Risque	Pollution des sources, des eaux souterraines ou d'une zone protégée se communiquant aux principales ressources nécessaires aux activités de Spadel. Impact positif
Risque	Une pollution résultant des activités industrielles du groupe, touchant l'un quelconque des sites qu'il exploite ou a exploités dans le passé, pourrait entraîner des coûts de d'assainissement et nuire à son image et à sa réputation.
Impact négatif	La diffusion dans l'environnement de microplastiques provenant des bouteilles en plastique nuit au vivant dans son ensemble, y compris aux consommateurs ainsi qu'aux organismes marins et terrestres.
Risque	Renforcement des réglementations nationales relatives au PET et à la pollution microplastique associée, entraînant une perturbation des opérations.